

Commission Economie & Tourisme – 24/09/2018 à 20h00- Tantonville

Ordre du jour :

ECONOMIE

- Aide à la création d'entreprise : M. Kaczmar Mme Martin M. Remy
- Suites à donner au forum des entreprises (note, questionnaire, premières retombées)
- Signature du POCE
- Point sur le FISAC: Prochain CoPil, ouverture d'un second tirage pour 2018
- ZAE de Laneuveville

TOURISME

- Réunion V50
- Réunion Pôle Métropolitain
- Réflexion sur le tourisme sur la CCPS * ce point a été demandé par les membres lors de la dernière commission

<u>Présents</u>: Didier LEMARQUIS, Maurice BARBEZANT, Pascal COURTIER, Bruno GATINOIS, Dominique HURIET, René LEHMANN, Stéphanie LEVY, Chantal MOINE et Bernard NEFF

Excusés: Richard DOUBLIER

Didier LEMARQUIS introduit les 2 nouveaux membres de la Commission Stéphanie LEVY et Pascal COURTIER qui se présentent.

- Aides à la création d'entreprises

Les 4 dossiers présentés sont étudiés.

Les membres de la Commission souhaitent attribuer 3 points pour l'entreprise de nettoyage comme il s'agit d'une valeur ajoutée pour le territoire. Il faudra que ce service puisse bénéficier aux particuliers autant qu'aux collectivités car la demande est existante.

L'entreprise de bâtiment se voit attribuer 2 points et 4 points pour les 2 restaurants.

L'ADSN souhaite savoir si une aide à la création pourrait être attribuée à une entreprise créé en 2017 sur Vandoeuvre souhaitant s'implanter sur Ogneville.

Dans la mesure où l'entreprise était hébergée en pépinière et n'avait pas bénéficié d'aides au démarrage, les membres de la Commission trouve pertinent de soutenir le fait que l'entreprise grandisse et qu'elle s'implante sur notre territoire.

Il faudra demander à l'ADSN de monter le dossier d'aide pour l'entreprise STC Biomasse.

- Retour suite au FORUM

Didier LEMARQUIS remercie les membres de la Commission pour leur présence. Il souligne également l'implication et le relai de communication effectué par les maires des communes.

Le bilan est très positif mais la dynamique ne doit pas s'essouffler. Pour cela la CCPS s'engage à apporter des réponses à l'ensemble des questions soulevés lors de cette première rencontre et à faire remonter les remarques aux services concernés (Ex : Service OM de la CCPS pour les questions de ratio volume-poids concernant notamment le polystyrène, Service de l'Etat pour l'allée technique à Ceintrey qui n'est actuellement pas aménagée alors qu'il s'agit de la porte d'entrée du territoire, Service Urbanisme pour les questions relative au PLUI et à la réinterrogation des espaces économiques sur le territoire, notamment sur Vézelise).



Les engagements de la CCPS

La CCPS s'engage à faire un courrier à la préfecture concernant la bretelle de la 2*2 voie de Ceintrey.

Elle s'engage à réfléchir à la problématique de la signalétique des entreprises et des services sur l'ensemble des communes (et en tenant compte de la particularité de Vézelise) avec les mairies du territoire. Il faudra étudier les possibilités de mobiliers et de financements (commune, CCPS, entreprises, subventions ?,...).

Elle s'engage à s'occuper du dossier de la ZAE de Laneuveville et de réfléchir à sa commercialisation.

Elle s'engage à réactualiser avec l'ADSN l'annuaire du foncier économique disponible sur la CCPS.

Elle s'engage enfin à éditer un annuaire des entreprises de la CCPS et de le diffuser dans l'ensemble des boites aux lettres des administrés, entreprises, structures et collectivités du territoire et aux partenaires.

Les prochaines rencontres

3 prochains temps forts sont envisagés :

Rencontre autour de l'Energie au vue de réfléchir à l'éventuelle mise en place d'un Carrefour de l'Energie un samedi à la fin de l'année 2019 (alternative aux énergies fossiles, rencontre de spécialistes, Pôle Bois d'Epinal,...).

Après renseignement, il s'avère que le Pays Terres de Lorraine organise sur les 4 intercommunalités un salon « Energie Positive » en novembre 2018 avec des visites guidées d'entreprises, des ateliers et des animations sur l'ensemble du territoire. Il faudra demander le déroulé de la manifestation pour se faire le relai auprès de nos entreprises.

- 2^{ème} Forum des entreprises avec un temps fort autour de la fibre entreprise, la présentation des outils actualisé : annuaire des entreprises papier et inventaire du foncier et un point sur les ZAE du territoire
- Rencontre avec les agriculteurs sur les possibilités de la fibre pour ce public ; d'autres thématiques pourront être étudiées : la mise en réseau par exemple avec Véga fruit, les débouchés pour les vergers,... Ce dossier sera traité avec la Commission Agriculture.

Les projets seront affinés lors des prochaines réunions. Ils sont davantage détaillés dans le PowerPoint d'accompagnement.

L'objectif est de montrer que le 1^{er} FORUM s'est positionné comme un point de départ de toute cette dynamique et toutes ces actions.

- Pacte Offensive Croissance Emploi

La Région Grand Est souhaite contractualiser avec les EPCI pour formaliser les actions structurantes à conduire de manière conjointe dans un objectif de croissance, de compétitivité et d'emploi.

Chaque POCE est adapté au territoire signataire et reprend des actions précises.

Les objectifs visés sont :

- l'aide à la création et à la croissance des entreprises,
- le développement de la tertiarisation de l'économie,
- l'ancrage de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,
- le renforcement de l'attractivité résidentielle,
- l'accélération de la création d'emplois, de l'innovation et du développement numérique,
- le développement exogène et local.



Le Pays Terres de Lorraine souhaite être signataire du document aux côtés des 4 Communautés de Communes du Pays. La signature du Pacte est prévu pour la fin d'année 2018.

Le document sera envoyé aux membres de la Commission par mail une fois la version finale reçue.

- Point sur le FISAC

Le 2^{ème} Comité de Pilotage aura lieu le **jeudi 18 avril à 9h30.**

Dans la mesure où l'opération doit être clôturée début 2019 et qu'à ce jour nous n'avons aucun dossier « Aménagements extérieurs », une demande de fongibilité des enveloppes va être faite à la DIRECCTE afin de permettre de solder la totalité de l'enveloppe.

La CCPS se réserve le droit de permettre à titre dérogatoire un second tirage pour une même entreprise sur un autre volet si l'enveloppe n'est pas entièrement consommée. Il faudra dresser un bilan en janvier/février 2019.

La communication va être relancée: Conseil Communautaire, Lettre du Pays du Saintois, mailing,...

Les dossiers « Aménagements Intérieurs » du CoPil 1 ont été validés en Commission Permanente de la Région Grand Est cet été. Cette information n'avait pas été apportée de la réunion, le courrier de notification ayant été reçu lors de la rédaction du CR.

Nous sommes en attente de l'Appel à Projet 2019 pour voir s'il sera toujours possible pour la CCPS de candidater pour une nouvelle tranche. A priori, le dispositif ne s'appliquerait plus que pour les intercommunalités ayant une commune labellisée Cœur de Ville (Luneville, Toul, ou Longwy). Il pourrait alors être envisagé un FISAC Terres de Lorraine avec une enveloppe dédiée à chaque CC.

- ZAE de Laneuveville

Une demande d'estimation financière de la partie communale de la zone va être effectuée auprès de France Domaine.

Cela permettra de pouvoir réfléchir aux modalités d'achat de la zone par la CCPS.

Des discussions ont eu lieu avec les services départementaux d'une part et les locataires de la zone cet été concernant les 5.2 hectares gérés par le département.

Un bail de longue durée devra être signé avec Planebest pour leur permettre de se projeter et d'envisager des travaux de parking.

Les membres de la Commission seront informés des avancées de ce dossier.

- Réunion V50

Au niveau macro:

Le Comité d'Itinéraire s'est tenu le 11 septembre à Trévoux dans l'Ain.

Lors de notre Commission, il n'avait pas été possible de donner plus de détail de cette journée. Le CR des organisateurs nous étant parvenu, il sera joint à ce compte-rendu pour informations et éventuelles remarques.

Cette réunion a permis de faire un point sur les engagements financiers pris par les collectivités signataires (pour rappel : le CD54 participe pour l'ensemble des CC du département) et sur la structuration du CoPil : modalités de validation des dépenses, habilitation de signature, composition



des sous-groupes, choix du slogan, réalisation de supports de communication (affiches, flyers et site internet), campagne de promotion lors de salons et d'actions de communication, réalisation d'un inventaire des services à proximité du tracé, réalisation de tronçon de 15 à 25 km notamment pour l'hébergement., homogénéisation de la signalétique, choix de la date d'inauguration, ...

Les appels à projet VNF ont été présentés. L'objectif est la valorisation des maisons éclusières le long du tracé. 12 maisons ont été retenues. Pour mémoire, une maison éclusière non utilisée actuellement est sise à Roville devant Bayon mais n'est pas retenue par l'appel à projet. **Peut-être faudra-t-il requestionner VNF une fois les aménagements de voirie effectué sur nos tronçon.**

Au niveau micro:

La réunion avec les instances départementales sur la réalisation des travaux sur notre secteur avait montré des difficultés de cohabitation entre les différents publics de la V50.

A cet effet, la CCPS va initier une réunion avec le département et les différents usagers de ces chemins : AAPPMA, Centres équestres, Moselle Sauvage, VNF,... Dans la mesure où il n'y a plus de Comité Départemental du Tourisme Equestre en Meurthe et Moselle, il sera compliqué de trouver un interlocuteur départemental autour de cette thématique.

Stéphanie LEVY fera remonter le nom des contacts qu'elle trouve pertinents sur la problématique de cohabitation avec le public équestre. Les pécheurs et cyclistes seront également conviés à la discussion.

- Réunion Pôle Métropolitain

Une étude visant à établir une stratégie de développement touristique à l'échelle du territoire Sud Meurthe et Moselle est actuellement en cours. La CCPS participe aux réunions afin de rappeler l'importance des territoires ruraux et de ne pas focaliser le tourisme sur Nancy.

L'étude vous sera envoyée par mail dès qu'elle sera aboutie.

- Taxe de séjour

Les collectivités sont amenées à délibérer avant le 1er octobre 2018, si elles souhaitent taxer les hébergements sans classement ou en attente de classement. Cette catégorie d'hébergement correspond souvent à celle qui est proposée sur les plateformes de réservation de type Airbnb qui, jusqu'à présent ne collectaient pas la taxe de séjour sur le territoire.

En conséquence, la Communauté de Communes est invitée à prendre une délibération afin d'adopter un taux compris entre 1% et 5% qui sera appliqué au coût de la nuitée par personne.

Suite à une étude des hébergements Terres de Lorraine, il a été noté qu'une taxation à hauteur de 4% permettrait de taxer les hébergeurs non classés, à hauteur de ceux qui ont un classement 2*. Cela donnerait donc une motivation supplémentaire aux hébergeurs pour faire les démarches de classement.

Afin d'harmoniser les montants au niveau de Terres de Lorraine, il est également proposer d'arrondir les montants de taxe de séjour à la dizaine de centimes.

Pour information, la CCPS compte 9 gites ruraux, 4 chambres d'hôtes, 1 hébergement de groupe et 9 hébergements sur plateforme (AirBnB, Abritel, Housetrip,...)

Aucun consensus n'étant à ce jour établi sur les intercommunalités concernant les modalités de collecte : une période de collecte pour la CC2T et 2 périodes de collecte pour les autres collectivités.



La CCPS propose de rester à l'ancien système à savoir 2 périodes de collecte : avril à septembre et octobre à mars.

- Stratégie touristique de la CCPS

La Maison du Tourisme, suite à l'enquête réalisée cet été, est tenue de réaliser un schéma touristique avant la fin d'année afin de pouvoir bénéficier de fonds LEADER. Elle a donc prévue de rencontrer sur octobre/novembre l'ensemble des acteurs socio-professionnels du tourisme des 4 intercommunalités afin de connaître leurs besoins et leurs attentes.

Afin de préparer les « Assises du Tourisme » de la Maison du Tourisme qui se dérouleront le 25 octobre en soirée sur notre territoire, la CCPS présente les actions de sa politique touristique pour nourrir en amont les réflexions et permettre à la Maison du Tourisme de mettre en place sa technique d'animation.

Les membres de la Commission valide le document mais souhaitent ajouter une partie sur la sensibilisation au respect de l'environnement. Concernant la rencontre avec les différents publics du site de Sion pour les problématiques de cohabitions, il est rappelé qu'il ne faut pas oublier d'inviter les chasseurs qui sont également présents sur le site et plus globalement sur l'ensemble des communes.

Actions phares de la Commission

La prochaine Commission portera sur les actions en cours au niveau économique :

- La ZAE de Laneuveville
- Le FISAC
- La signalétique des entreprises et services
- La communication (notamment autour des marchés de producteurs locaux)

Ainsi que les évènements du territoire prévus sur 2019.